

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE
LUNDI 3 AOÛT 2009, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À
CÔTE SAINT-LUC, À 20 h**

PRÉSENTS :

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B, M.B.A. qui présidait
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. Ken Lerner, Directeur général, agissant à titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

Comme aucun résidant n'était présent, il n'y a pas eu de questions.

090801

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR
L'APPEL D'OFFRES C-17-09**

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Côte Saint-Luc (« Conseil ») a formé un comité de sélection pour l'appel d'offres C-17-09 à sa séance du 13 juillet 2009, comme en fait foi la résolution numéro 090721;

ATTENDU que le conseil veut remplacer Charles De Jean par Ken Lerner et David Tordjman par André Paradis;

Il fut

**PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE**

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil remplace Charles De Jean par Ken Lerner et David Tordjman par André Paradis sur le comité de sélection pour l'appel d'offres C-17-09;

QUE l'un ou l'autre des quatre membres du comité de sélection soit autorisé à siéger audit comité de sélection de trois membres. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

090802

APPROBATION DE LA LEVÉE DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le Maire à déclarer la levée de la séance. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**À 20 H 05, LE MAIRE HOUSEFATHER A DÉCLARÉ QUE LA SÉANCE ÉTAIT
LEVÉE.**

ANTHONY HOUSEFATHER
MAIRE

KEN LERNER
GREFFIER ADJOINT